

Points d'apport volontaires

Certains déchets sont collectés en points d'apport volontaire. Le dispositif concerne de nombreux déchets. Retrouvez tous les points de collecte dans cette page.

Les points de collecte

De nombreux déchets sont collectés en points d'apport volontaire. Pour vous faciliter la vie, téléchargez les cartes pour :

- > [le verre](#)
- > [les vêtements](#)
- > [piles, piles « bouton »](#)
- > [les cartouches d'encre](#)
- > bouchons de liège : un silo de récupération est disponible à l'école Martel
- > bouchons en plastique : l'association qui récupérait les bouchons en mairie ne fonctionne plus. Laissez-les de préférence sur les bouteilles, car ils empêchent l'air de rentrer dans la bouteille que vous venez de compacter.
- > capsules de café en aluminium : attention, la mairie ne collecte plus les capsules ! Rapportez-les en déchèterie.

Vous pouvez par ailleurs rapporter vos piles et ampoules auprès de votre revendeur en respectant la règle du "un pour un".

Les déchets restants qui n'entrent pas dans les différentes catégories précitées peuvent être déposés en déchèterie ou emprunter d'autres exutoires. Renseignez-vous auprès du SITOM.

Contact

SITOM Sud Rhône



Maison Intercommunale de l'Environnement

262, rue Barthélémy THIMONNIER

69530 BRIGNAIS

Tél. : 04 72 31 90 88

Email : contact@sitom-sudrhone.com

Site web : <http://www.sitom-sud-rhone.com> 

SITUER

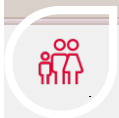


Vue plan 

 ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



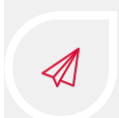
PLU



CHAP'INFO



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS